et le renseignait sur ce qui se disait dans les journaux de son départ.

» Rapprochant ces faits de ceux révélés en première instance, on s'étonne de ne pas voir Sylvain Bernard sur le banc des prévenus, à côté de son frère. Son rôle apparaît comme celui d'un complice. Si Léon Bernard est coupable, Sylvain l'est aussi.

» C'est à Gerpinnes, où est sa famille, que Léon Bernard fait d'abord passer les valeurs.

» Après le départ de Léon, Sylvain essaie de donner le change à Mgr Duroussaux, en lui assurant que son frère est parti pour la Suisse.

» Quand M. Pivet se rend à Châtelineau le 6 février, et dit à brûle-pourpoint à Sylvain qu'on vient de découvrir la convention Goodhue-Dumont, Sylvain se trouble et cherche à donner de fausses explications. Immédiatement il télégraphie à son frère de prendre des précautions parce que tout est dévoilé!

» Voilà ce qu'ont établi les dépositions des témoins en première instance.

» Et aujourd'hui M. Desmons vient lire des lettres de Léon Bernard à son frère, dans lesquelles il lui recommande d'être discret : « *Le silence est d'or*, dit-il, *et ce silence vous sera largement rétribué* ».

» Dans une autre, écrite après la signature du contrat Dumont, Bernard écrit encore : « *Maintenant que tout va bien, j'espère que ni papa, ni Léonie ne refuseront le petit cadeau dont j'ai parlé.* »

» Encore une fois, tout cela n'est-il pas louche?

» Espérons que la justice ira au fond de tous ces mystères.

» Nous ne cesserons de le répéter. Il y a d'autres responsabilités à poursuivre que celle de Bernard.

» Léon Bernard s'est enfui avec la caisse de l'Evêché, mais d'autres l'ont aidé à s'enfuir et à dépister les recherches; d'autres ont partagé avec lui le produit du vol. Si la justice est encore la justice, il faut que tout ceux qui ont trempé dans l'escroquerie soient également poursuivis et rendent compte de leurs actes ».

FAITS DIVERS

L'explosion du boulevard Bonne-Nouvelle. — Les recherches dans les décombres ont recommencé à une heure et demie et se poursuivront sans interruption. On procède à l'enlèvement des décombres, et, dans les matériaux retirés, on a trouvé le chapeau et la canne de l'officier de paix Viguier.

Des gravats et de tous les débris s'échappent des miasmes putrides.

M. Brissaud a passé une très-mauvaise nuit. Les trois médecins qui le soignent ne peuvent pas encore se prononcer sur son état. Il a la mâchoire brisée.

M. Grillères a passé aussi une mauvaise nuit, mais les médecins espèrent que, s'il ne survient pas de complications, il se remettra assez promptement. Il a des contusions au côté, mais on n'a pas constaté de fractures.

Une souscription est ouverte par les négociants du quartier, pour déposer sur la tombe des victimes deux superbes couronnes. Cette souscription est indépendante de celle qui sera faite dans un tout autre but.

Le syndicat de la presse parisienne, ému par la catastrophe de la rue St-Denis, a examiné, dans sa séance d'aujourd'hui, s'il n'y avait pas occasion pour la presse de manifester sa profonde sympathie à ceux qui ont été victimes de leur devoir. Une réunion spéciale aura lieu vendredi à l'effet de décider la forme qui sera adoptée pour offrir un témoignage général de sympathie.

Le sinistre de la rue Mondétour. — Un sinistre épouvantable vient, dit la *Gazette de France*, de jeter la consternation dans le quartier des Halles.

Cette après-midi, vers deux heures et demie, le feu a soudainement éclaté dans un atelier de plumes et de fleurs, situé au troisième étage d'une maison qui fait le coin des rues Mondétour et de la Grande Truanderie.

Une douzaine de jeunes ouvrières se trouvaient alors dans l'atelier. Elles ont trouvé probablement leur retraite coupée du côté de l'escalier, car on les a vu se presser aux fenêtres en poussant des cris désespérés.

Alors on a vu un effroyable spectacle. Malgré ce cri de la foule : Ne sautez pas là! une malheureuse a enjambé l'appui de la fenêtre et s'est précipitée dans le vide. Elle s'est brisée sur le pavé.

D'autres plus heureuses ont été arrêtées dans leur chute par le balcon très en saillie du premier étage. Toutes sont plus ou moins grièvement blessées ou brûlées.

Nous avons vu emporter une pauvre petite fille de sept à huit ans évanouie et à demi carbonisée.

Au dessous de l'étage où a éclaté l'incendie se trouvait une école de petites filles.

Les enfants ont pu être évacuées dès le premier instant et ont été recueillies dans les maisons du voisinage.

Des mères accourues sur le théâtre du sinistre couraient affolées au milieu de la foule demandant leurs filles avec des cris déchirants.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, plusieurs officiers de paix sont présents sur les lieux, et les pompiers sont à peu près maîtres du feu.

La cause de l'incendie est attribuée à l'imprudence d'une jeune ouvrière qui aurait approché d'un bec de gaz la poix qui lui servait à la préparation des plumes.

Assassinat mystérieux. — Le propriétaire d'un hôtel meublé, boulevard de Rochechouart, surpris de ne plus voir une de ses locataires, qui était venue louer une chambre depuis trois jours et qui, la veille, avait reçu la visite d'un musicien ambulant, a ouvert la porte à l'aide d'une double clef.

Un spectacle affreux l'attendait, au milieu de la pièce, étendu sur le parquet, gisait le cadavre de la femme, la gorge traversée de six coups de couteau.

D'actives recherches ont été ordonnées pour retrouver l'assassin présumé, c'est-à-dire le compagnon de cette femme; son signalement a été lancé dans toutes les directions.

Le corps de la morte, dont l'identité n'est pas connue, a été transporté à la Morgue.

Les voisins et le propriétaire de l'hôtel ne se souviennent pas d'avoir entendu le moindre bruit. Le vol ne paraît pas être le mobile du crime.

Une vengeance. — Un double crime, suivi de suicide, a été commis, pour une raison des plus futiles, dimanche dernier, dans la commune de Clermont-l'Hérault.

Un ancien berger, nommé Bourboujas, avait perdu, avec son voisin Ollier, un procès pour un lopin de terre, qui ne valait pas vingt francs. Cet homme, qui jusqu'alors, avait eu une vie irréprochable, et dont le caractère était des plus doux, avait montré une grande irritation et déclaré qu'il se vengerait.

Dimanche dernier, Lamouroux, gendre d'Ollier, accompagné de son fils, rentrait chez son beau-père, lorsqu'il vit se dresser devant lui Bourboujas, qui, armé d'un fusil, lui en déchargea les deux coups dans la poitrine et le tua. Au bruit de la détonation, Ollier accourut. Mais à peine était-il sorti de chez lui, qu'il reçut, à son tour, un coup de fusil.

Le croyant sans doute mort, Bourboujs s'enfuit. La gendarmerie se mit immédiatement à la recherche du meurtrier, qu'on retrouva, le lendemain matin seulement, pendu dans une cabane.

En mer. — On écrit de Philippeville au *Gaulois* :

Le vapeur transatlantique la *Ville de Tanger*, est entré mercredi dans le port de Philippeville, remorqué par un navire norwégien.

Pendant sa traversée de Bône ici, la *Ville de Tanger* a eu son arbre de couche brisé et a dû arborer les signaux de détresse. En même temps, le grand canot monté par six rameurs et un officier du bord, était mis à la mer pour venir chercher du secours dans notre port, distant seulement d'une quarantaine de milles. Ce n'est qu'au bout de dix heures d'efforts incessants que la courageuse équipe a pu parvenir à destination.

Pendant ce temps un vapeur anglais, *The Salient*, s'était approché du transatlantique.

Le capitaine anglais, invité à procéder au remorquage, déclara qu'il ne le ferait que moyennant 25,000 fr. (vingt-cinq mille francs). Comme on lui répondait que cette somme semblait exagérée pour un travail de quelques heures, l'Anglais, avec un flegme parfait et sans autres explications, continua sa route, poursuivi par les huées des passagers de la *Ville de Tanger*.

Quelques heures après, un norwégien, s'étant approché à son tour, consentit à remorquer sans conditions le vapeur en détresse.

Parvenu à l'entrée du port, le commandant du transatlantique réclama la note à payer. Le capitaine norwégien après avoir réfléchi un moment a demandé... un verre de champagne.

Le canot n'avait précédé la *Ville de Tanger* que de deux heures environ. Si la mer eût été un peu plus grosse la situation de ce navire à proximité des côtes, aurait pu devenir fort critique.

Il ne faut jamais désespérer!

3 septembre. — J'ai tout à fait les symptômes que vous indiquez dans votre brochure. Je tousse depuis longtemps et crache le sang assez souvent. En outre, la fièvre et les transpirations m'affaiblissent beaucoup. Si vous croyez que votre traitement me convienne, envoyez-moi ce que vous croyez m'être nécessaire pour un mois.

15 décembre, du même. — Je ne me considère pas encore comme guéri, mais l'amélioration est sensible. Expédiez à nouveau le vin et sirop Fontaine. — Dépôt pharmacie Couvreur, Roubaix 2

21m—2.065

VARIÉTÉS

FŒDORA LA NIHILISTE

Par A. de Lamothe

CHAPITRE IV

A MOUR ET HAINE

SUITE.

— C'est pour un jugement, répondit la Sibérienne, en faisant tinter dans ses mains quelques pièces d'argent.

— Qui demandez-vous? fit la voix en se radoucissant.

— Sa haute noblesse Gabriel Grégorévitch.

— C'est bien, je vais voir s'il est rentré, attendez.

L'attente ne fut pas longue. Après quelques instants, la porte s'ouvrit, et une vieille femme à l'œil soupçonneux l'introduisit dans ce qu'elle appelait le salon, pièce étroite, délabrée, n'ayant de jour que sur une cour intérieure, et pour ameublement, que quelques banquettes recouvertes d'un drap frippé, reprisé en maints endroits par une main inhabile.

— C'est pour un procès? répéta la vieille en regardant la nihiliste en dessous ; sa haute noblesse est très occupée, cependant si vous êtes très pressée... ajouta-t-elle avec un clignement d'yeux significatif.

La Sibérienne laissa tomber dans ses mains ridées une rouble argent.

La duègne ne s'attendait probablement pas à une telle prodigalité, car elle ne put dissimuler un tressaillement d'aise en disant: Je vais voir.

— Tous les mêmes, murmura Nadiége, tous, depuis le mendiant jusqu'au général brodé d'or; tant mieux, plus un empire est pourri, plus il est facile à faire tomber, et il fait que la Russie tombe, il faut...

— Entrez! fit la vieille.

Dans un cabinet très-sombre, sa haute noblesse était assise derrière un bureau élevé, couvert de dossiers formant rempart et disposé de telle sorte qu'il était difficile, pour ne pas dire impossible, de distinguer les traits du juge, dont, par surcroît de précautions, les yeux se dissimulaient sous d'épaisses conserves bleues.

Le seul faisceau de lumière qui pénétrât dans la pièce, se projetait en revanche de telle manière sur la partie occupée par le siége destiné aux clients, qu'en aveuglant ceux-ci il éclairait vivement leur physionomie, et donnait au magistrat blotti dans son angle, comme une araignée au fond de sa toile, la faculté de bien voir sans être vu.

Du reste l'ameublement du cabinet avait toute la sévère simplicité qui convient à un juge intègre : un bureau, des rayons chargés de papiers étiquetés ou de livres de droit, et sur les murs une carte de la Russie faisant face à un portrait à l'huile de l'Empereur, dans son cadre noir.

Sans se lever et par un simple mouvement de bras, le fonctionnaire fit signe à Nadiége de s'asseoir en face de lui; puis, quand la porte fut refermée, il toussa avec cette intonation particulière qui chez certains hommes d'affaires paraît signifier : commençons et allons vite, j'ai autre chose à faire qu'à vous écouter.

La Sibérienne ne se pressait cependant pas, elle voulait d'abord savoir à qui elle avait affaire, et dardait sur l'homme caché dans l'ombre son regard pénétrant.

Lui se défiait et toujours silencieux se faisait petit derrière son grand bureau.

Deux minutes au moins s'écoulèrent.

— Enfin qu'est-ce? fit-il avec une certaine irritation.

— Une affaire que vous connaissez déjà, reprit Nadiége en se levant pour se rapprocher du meuble, par trop discret; un procès dans lequel vous serez, je crois, appelé à juger.

— Lequel? fit en se courbant, comme pour examiner un dossier.

Mais elle savait déjà à qui elle parlait.

— Le procès dont vous-même nous avez parlé, à Vassili-Ostrof, celui de Véra Sassoulitch.

— Vraiment! Je ne sais ce que vous voulez dire, balbutia-t-il, ni de qui vous désirez m'entretenir.

Jusque-là Nadiége avait gardé son voile baissé, elle le releva et dit : Regardez-moi mieux encore, je suis des vôtres.

— Nadiége Pétrovna, fit-il en se redressant subitement, l'institutrice et l'amie de Fœdora Mikaïlovna; sans doute, je vous reconnais, que puis je faire pour vous?

— Rien pour moi personnellement, mais beaucoup pour la liberté; peut-être mon concours ne vous sera-t-il pas inutile dans la grande bataille qui va se livrer, je viens vous l'offrir.

Tarakanof connaissait la Sibérienne mieux qu'elle ne le croyait, et savait la valeur d'une auxiliaire aussi fortement trempée; il se leva donc, tendit la main à la farouche nihiliste, et, avant de répondre, alla donner un tour de clé à la porte de son cabinet, puis revenant, il la fit asseoir près de lui.

— Tu as raison, sœur, dit-il alors, le concours des patriotes, vraiment amoureux de la liberté et prêts à se sacrifier pour son triomphe, est indispensable; nos ennemis sont nombreux, ils ont la force, ils ont l'argent; pour lutter contre eux ayons la ruse et le courage; voyons pour l'acquittement de Véra, que m'apportes-tu?

— Ce qui à mes yeux a le plus de puissance sur les suppôts du despotisme, dit-elle : de l'argent pour acheter les cupides, des menaces pour effrayer les poltrons.

— Bravo! s'écria Trakanoff; notre caisse commence à s'épuiser, et tu arrives à propos; quant aux menaces, nous en avons bonne provision.

— Il s'agit de les faire parvenir à leur adresse, répliqua Nadiége, et peut-être, pour cela, puis-je t'indiquer un agent d'une audace et d'une habileté incroyables.

— Son nom?

— Je ne le savais pas, il y a trois jours, lorsqu'en revenant de Moscou, je la vis pour la première fois opérer à une station, mais j'avais gardé son signalement dans ma mémoire, un étudiant petit, pâle, actif, avec une cicatrice au-dessus de l'œil droit; depuis je l'ai rencontré le jour de la bénédiction des eaux, chez Vassilief, il s'appelle....

— Inutile que tu me le nommes, le signalement suffit, je vais te le présenter, fit le juge en écartant un rideau placé derrière le bureau, regarde, n'est-ce pas lui?

— Terre et liberté, salut, sœur, fit l'étudiant en s'avançant vers elle; merci, pour la bonne opinion que tu as de moi, les menaces arriveront à leur adresse, comme tu le désires.

Nadiége avait pour principe de ne s'étonner de rien.

— Comment t'y prendras-tu? dit-elle au jeune homme, avec le même calme que si elle eu continué une conversation commencée.

Gabriel Grégorévitch la regarda avec admiration.

— Qu'importe, répondit l'étudiant, pourvu qu'elles arrivent, le reste est mon secret; seulement notre imprimerie est trop mal outillée pour me fournir les placards nécessaires, il m'en faut des milliers.

— Une seconde imprimerie y suppléra. Où veux-tu que les paquets te soient remis?

Sur différents points de la ville, notre phalanstère, derrière le Gastinoï d'or, sur la barque prise dans la glace près du quai de l'Amirauté, chez Vassilief, au quartier de la Douane, mais le nombre ne suffit pas, il nous faut la variété.

— Tu en auras de vingt espèces.

— Et la qualité?

— Toutes respirent le patriotisme le plus pur, cela va sans dire, interrompit le juge.

— Ce n'est pas ce que je veux dire; pour que la distribution se fasse rapidement, il est nécessaire que les proclamations et les placards destinés à être affichés soient préparés d'avance et gommés comme les timbres-postes, et que sept ou huit mille proclamations soient imprimées sur le papier le plus fin possible; quant aux lettres de menaces, les adresses seront écrites à l'avance, sur enveloppes affranchies, et jetées à la poste à différents bureaux. Les agents du gouvernement porteront ainsi à domicile la 1re série avant que la police ait eu l'éveil.

— Es-tu sûr de tes escouades, demanda Trakanof?

— Toutes sont prêtes d'après tes instructions. Nous avons cent hommes, ne se connaissant pas les uns les autres, et n'ayant de rapports qu'avec leurs dix chefs qui ne connaissent que moi.

— Bien, fit le juge, les paysans jouront aussi leur rôle, les émissaires sont chargés de leur présenter l'acquittement de Véra comme un tour joué seulement à la police qu'ils détestent.

La conversation dura une heure encore; il était nécessaire de s'entendre sur une foule de détails.

Nadiége allait se retirer, en même temps que l'étudiant, Tarakanof la retint.

— A ce soir, fit le jeune homme en sortant.

— C'est un garçon résolu, remarqua la Sibérienne.

— Un bon instrument pour un coup de main, répondit le juge, mais un de ces instruments qu'il faut briser tôt ou tard, parce qu'ils deviennent incommodes; il a du courage, mais pas de suite dans les idées; ces gens-là servent à faire une révolution, ils seraient nuisibles dans les conseils : les rêveurs et les turbulents ne sont pas de vrais révolutionnaires.

— Il leur manque une qualité essentielle, répliqua la Sibérienne d'une voix sombre : le besoin de se venger.

— Tu as dit le mot, sœur, reprit Tarakanof, ils conspirent par vanité, par genre, par jeunesse, par amour du changement, par enthousiasme irréfléchi; le vrai révolutionnaire n'obéit qu'à un but : la haine qui se venge, la haine qui ne pardonne jamais. Toi et moi nous sommes de ces derniers, nous haïssons la société, nous voulons sa ruine, nous haïssons Dieu, nous haïssons le tzar, nous haïssons la Russie, notre bonheur sera sa ruine, serait la ruine de l'univers : il y a longtemps que je t'étudie et que je me connais, nous sommes faits pour nous entendre, moi qui ne crois à rien, je crois à toi, ai-je tort?

Nadiége s'était relevé frémissante, les yeux étincelants. Enfin, dit-elle, j'ai rencontré un homme qui me comprend, qui hait comme moi, qui veut se venger comme moi, qu'aucun obstacle n'arrêtera, que rien de ce que le vulgaire appelle crime ne fera reculer; combattons ensemble, unissons nos efforts pour que *Nihil* ne soit pas un vain mot : mort à tout ce qui existe!

Elle retomba affaissée et comme épuisée sur sa chaise.

Derrière la porte, la voix de la vieille se fit entendre : Un gendarme, votre haute noblesse.

Il étreignit la main de la Sibérienne, se pencha vers elle et dit : Demain, à Vassili-Ostrof, à cinq heures du soir, à l'ancienne fonderie abandonnée, viens frapper deux coups, puis un, et à celui qui viendra t'ouvrir, réponds : « Nubins, j'ai à te parler, mais que ton ombre même ne connaisse pas ce rendez-vous », au revoir; puis, rajustant ses lunettes et de sa voix la plus naturelle, il répondit : fais entrer.

En sortant du cabinet du juge impérial, la plaideuse qui avait ramené son voile sur son visage, se croisa avec un gendarme bleu, apportant un large pli du Ministère.

Son Excellence le général Pankratief faisait appeler sa haute noblesse pour lui tracer la ligne qu'il aurait à tenir dans le procès criminel intenté à Véra Sassoulitch, la nihiliste accusée de tentative d'assassinat sur la personne du général Trépof.

En rentrant chez elle, Nadiége remarqua sur plusieurs points des affiches qu'entouraient des groupes de curieux, et que les agents de police enlevaient aussitôt qu'ils les apercevaient; c'était bien peine inutile : à peine arrachés, les placards reparaissaient sur les maisons voisines.

(*A suivre.*)

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL.)

Une lettre à sensation

Paris, 20 mars.

Le rédacteur en chef de l'*Intransigeant* a reçu la lettre suivante :

« Mon cher Rochefort,

» Moi aussi j'ai été mineur, non à Anzin mais au Chili, non dans le charbon mais dans le cuivre. Et c'est parce que j'ai mis la main à la pâte — à la pâte dure — que je me rends mieux que personne compte des misères qui ont amené la grève actuelle. Je vous adresse ma souscription : cinq mille francs, que je serais heureux de porter moi-même aux braves gens qui luttent si héroïquement pour leur droit, pour leur pain et pour la République.

» Quand partons-nous pour Anzin?

» A vous.

» MAURICE DE TALLEYRAND-PÉRIGORD. »

Un vote odieux

Paris, 20 mars.

On lit dans le *Petit Moniteur* :

« Par 29 voix contre 23, le conseil municipal de Paris a refusé, dans sa séance d'hier, de voter les frais des obsèques religieuses de ses agents, victimes de l'explosion de la rue Saint-Denis.

» La droite du conseil s'est chargée des frais de la cérémonie religieuse, qui aura lieu à Notre-Dame, vendredi prochain, si les familles le désirent.

» L'intolérance du conseil municipal prend, dans la circonstance, un caractère particulièrement révoltant. La population parisienne, toujours si prompte à honorer le courage et le dévouement, ressentira, nous en sommes sûrs, une indignation générale à la nouvelle de cet acte odieux d'irréligion et de fanatisme. »

Au Tonkin

Paris, 20 mars.

Le *Figaro* assure qu'aussitôt après la prise de Hong-Hoa, le général Millot fixera la frontière Ouest du Tonkin à Thuan-Cuan, ville située sur le Song-Koï, à dix lieues au-dessus de Hong-Hoa, et appartenant aux Pavillons-Noirs. Ceux-ci garderont toutes leurs villes de Thuan-Cuan à Lao-Kaï, s'ils s'engagent à garantir la libre navigation du Song-Koï supérieur. La frontière nord irait ainsi de Phuland-Thuang à Thuan-Cuan par Yenté Phulinh et Phudoang.

Le meeting pour les mineurs d'Anzin

Paris, 20 mars.

C'est samedi, 22 mars, à la salle Lévis, qu'aura lieu le meeting au bénéfice des grévistes d'Anzin, sous la présidence de Rochefort, avec le concours des citoyens Eudes, Granger, Vaillant, Gambier, Cournet.

Orateurs inscrits : Les citoyens Basly, secrétaire général de la chambre syndicale des mineurs du Nord; Georges Laguerre, député de Vaucluse; Giard, député du Nord; Ernest Roche, rédacteur de l'*Intransigeant*.

Le futur gouverneur de la Martinique

Paris, 20 mars.

On lit dans l'*Evénement* :

M. Allègre rentre en France.

Les feuilles réactionnaires de l'île considèrent ce départ comme le résultat de leurs intrigues au ministère.

M. Sainte-Luce, directeur de l'intérieur, succèdera à M. Allègre.

La Propagande

Paris 20 mars.

Une dépêche adressée de Rome au *Gaulois* dit qu'il paraît décidé que le Saint-Siège établira les succursales de la Propagande à Bruxelles, Vienne (Autriche), Madrid, Sidney et New-York.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL).

Le conseil des ministres

Paris, 20 mars.

Dans le conseil de cabinet tenu ce matin, sous la présidence de M. Ferry, les ministres se sont occupés de la nomination de la commission du budget. Ils sont favorables au crutin dans les bureaux et laisseront à la Chambre le soin de statuer.

La commission des sucres

Paris, 20 mars.

La commission des sucres a entendu les représentants de la Société d'agriculture. Ils ont insisté sur l'intensité de la crise agricole dans le Nord; ils croient que l'impôt sur la betterave n'est pas possible avant trois ans. Jusque-là, ils demandent l'impôt sur les jus et l'élévation de la surtaxe à 7 fr. non remboursables.

M. Simon Legrand a déclaré que l'industrie sucrière périrait forcément si on n'adopte pas les procédés de culture de l'Allemagne, et si on ne modifie pas la législation.

Nouvelles d'Angleterre

Londres, 20 mars.

Le gouvernement anglais a autorisé le colonel Dewinton et le lieutenant-colonel Hart à aller au Congo avec la mission du roi des Belges.

Au banquet de *Devonshire Club*, lord Derby a dit qu'il aurait peut-être mieux valu que les Anglais n'allassent pas en Egypte; mais que, puisqu'ils y sont, ils doivent donner à l'Egypte des institutions stables.

Le *Times* dit que le général Stewart avec sa cavalerie fera aujourd'hui une reconnaissance dans la direction de Orkawit où est Osman-Digma; il continuera jusqu'à Tambouck, sur la route de Berber.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du jeudi 20 mars

Présidence de M. BRISSON, président.

Les Couloirs

L'Union parlementaire des droites, après une discussion à laquelle ont pris part MM. de Mackau, Lorois et Bergerot, a chargé M. de Soland de soutenir la demande du scrutin de liste dans la discussion du règlement.

Les députés du Nord se sont réunis pour entendre les délégués des fabricants de vinaigres et d'alcools sur l'application des nouvelles taxes. Ils ont décidé, en outre, de déléguer MM. Girard et des Rotours auprès du directeur des contributions afin de demander une modification des règlements.

Un tir à l'arc au bnt, aura lieu, le jour de Pâques, 13 avril, chez M. J.-Bte Florin, à l'estaminet de l'*Aigle d'Or*, Grande-Rue (près le Calvaire).

L'inscription commencera à 7 heures et finira à 5.

Il y aura 300 fr. de prix.

PROGRAMME DES THÉATRES

Théâtre des Boulevards. — Jeudi, 20 mars, à 8 h. Représentation extraordinaire, avec le concours de M. Jahn, ténor d'opérette.

Les *Mousquetaires au Couvent*, opéra-comique en trois actes, par MM. Paul Ferrier et Jules Frével. Musique de M. Louis Varney.

1er acte, un Mousquetaire gris. — 2e acte, le Couvent des Ursulines. — 3e acte, l'Enlèvement.

Distribution: MM. Bettini, Brissac. — Maltedu, Gontran. — L. Couvreur, Bridaine. — H. Couvreur, le Gouverneur. — St-Yves, Rigobert. — Germain, Richard. — Fouat, Langlois. — Florent, Farin. — Oscar, 1er Moine. — Carré, 2e Moine. — Auguste, un Mousquetaire. — MMmes Roger, Simone. — Detaille, Marie. — Deschamps, Louise. — Philis, la Supérieure. — Lemay, sœur Opportune. — Marie, Jacqueline. — Florent, Jeanneton.—Couvreur, Claudine. — Michaux, Margot. — Chevrier, Agathe. — Mousquetaires, Paysans, Pensionnaires, Paysannes.

Trois femmes pour un mari, comédi-bouffe en trois actes.

Hippodrome Roubaisien. — Jeudi, 20 mars, à 8 heures 0/0. — Deuxième et dernière représentation du *Maître de Forges*, pièce en 4 actes et 5 tableaux de M. Georges Ohnet, avec le concours de Mlle Jeanne Pazza, du théâtre du Vaudeville (engagée spécialement); M. Montlouis, de l'Ambigu; M. Sully, de l'Ambigu; M. Verlé de l'Odéon : Mme Schmidt, de l'Ambigu; Mme Linville, du Gymnase; Mme Darcy, de l'Ambigu; Mme Lery, de la Gaité; M. Féroumont, des Nouveautés; M. Reigers, du Gymnase; M. Barlet, du Palais-Royal, M. Quettier, de la Gaité, et de MM. Blondel, Lumès et Pierrard.

Distribution : MM. Montlouis, *Derblay*. — Sully, *Bachelin*. — Verlé, *de Préjond*.— Féroumont, *Moulinet*. — Reigers, *de Bligny*.— Barlet, *de Pontal*. — Quettier, *Octave*. — Mmes Jeanne Pazza, *Claire*. — Schmidt, *Athénaïs*. — Linville, *Suzanne*. — Darcy, *marquise de Beaulieu*. — Lery, *baronne de Préfond*. — MM. Blondel, *Gobert*.— Lumès, *Noël*.— Pierrard, le *docteur*. — Sicard, *Jean*.

Vu l'importance de l'ouvrage, il sera joué seul.

Prix des places : Loges, 4 fr.; chaises, 5 fr.; pourtour, 2 fr.; première galerie, 1 fr.; 2e galerie, 50 centimes.

Grand-Théâtre de Lille

Vendredi 21 mars

Bureaux à 6 h. 1/2. — Rideau à 7 h. 0/0.

Représentation extraordinaire donnée par M. COQUELIN cadet, sociétaire de la Comédie-Française, avec le concours d'artistes de Paris.

L'Avare, comédie en 5 actes, de Molière.

Les Précieuses Ridicules, comédie en 1 acte, de Molière.

PRIX DES PLACES POUR CETTE REPRÉSENTATION :

1res loges, fauteuils d'orchestre,	6f.	1res galeries, baignoires	6f. 50
Parquet	5	— location	5 50
Stalles de parterre	4	—	4 50
2mes loges	3	—	3 25
3mes loges	2	—	2 25
2mes publiques	2 50		
Parterre	2		
3mes publiques	1 50		
Quatrièmes	0 60		

La Chlorose et l'Anémie sont heureusement combattues par l'usage régulier du Fer Bravais. Celui ci redonne au sang appauvri la coloration qu'il a perdue par la maladie.

Dépôt à Roubaix : chez M. Coille, Grand'Place, et dans la plupart des pharmacies. 20432

PILULES COLBERT

Stomachiques, apéritives et dépuratives, souveraines contre la constipation, la bile, les glaires et les étourdissements. 3 fr. la boîte (90 pilules).

Dépôt dans toutes les pharmacies à Roubaix. 20621

Journal de la Jeunesse. — Sommaire de la 500e livraison (22 mars 1884). TEXTE : Mon ami et moi, par S. Blandy. — La France au Tonkin. — Les verres des lanternes magiques, par Frédéric Dillaye. — Une famille de cigognes, par Aimé Giron. — L'ogre des fourmis, par Mme Gustave Demoulin.

DESSINS : Ferdinandus, Weber, Kauffmann, Fraipont, Mesnel.

Bureaux à la librairie HACHETTE et Ce, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

COMMERCE

Avis intéressants pour le commerce de Roubaix.—MM. Francoz Henon et Greder, 19, passage Saulnier. — Lefort, 43, rue Trévise. — Personnaz-Lameignere et Gardin, 8, rue Sainte-Cécile.—Fould et Cie, 30, faubourg Poissonnière. — L. Levy, 46, rue des Jeûneurs. — L. Mas, 19 rue Paradis-Poissonnière. — Arlès Dufour, 56, rue des Petites-Ecuries. — Laendler, 3, rue Bleue.— Salen Schroeder, 23, rue Bergère, ont des ordres ou acheteurs en tissus.

LAINES

	Buenos-Ayres, 16 mars. 1884	1883.
LAINES : Arrivages de la quinzaine.	9250	9250 b/s
» Ventes » »	9250	7000 »
» Stock à ce jour	11000	28000 »
» Expéd. totales depuis le 15 octobre	173000	151000 »
» Expéd. pour Anvers	44000	58000 »
» » Havre et Dunkerque	96000	68000 »
» » Hambourg, Brême	28500	17500 »
CUIRS salés saladeros : Abattages totaux depuis le début de la saison	723000	592000 têtes
Dont à Buenos-Ayres	60000	108000 »
Dont à Rio-Grande	148000	115300 »
CUIRS secs : ventes de la quinzaine	—	—

Province de Buenos-Ayres	9000	16500 P.
Rivières	45000	39000 »
Expéd. de cuirs salés pour Anvers par st. depuis le début de la saison	81000	75000 »

	Peso nacional	Ancienne monnaie.
Change (en or) : Sur Anvers	5.02	5.20
» » Sur Londres	47 1/2	49 5/8

Londres, 18 mars.

Voici le prix-courant des principales sortes de laines coloniales, arrêté après la tenue des dernières enchères périodiques :

PROVENANCES	EXTRA SUPÉRIEURE s.	EXTRA SUPÉRIEURE d.	SUPÉRIEURE s.	SUPÉRIEURE d.	MOYENNE A BONNE s.	MOYENNE A BONNE d.	INFÉRIEURE A MOYENNE s.	INFÉRIEURE A MOYENNE d.
Port-Philippe : lavées à dos	32	1	32	10	32	6	32	1
» » scoured	32	3	32	9	32	7	32	2
Sydney : lavées à dos	32	6	32	12	32	10	32	6
» » scoured	32	3	32	9	32	7	32	2
» » suinte	32	1	32	6	32	4	32	1
Adélaïde : scoured	32	2	32	11	32	9	32	6
» » suinte	32	1	32	9	32	7	32	4
Nouvelle-Zélande : lavées à dos	32	0	32	11	32	9	32	6
» » scoured	32	2	32	11	32	9	32	6
» » suinte	—	—	32	9	32	7	32	4
Van Diemen's land : lavées à dos	32	3	32	10	32	8	32	5
» » suinte	—	—	32	8	32	6	32	3
Crossbred : Australie lavées à dos	32	3	32	9	32	7	32	4
» » scoured	32	2	32	8	32	6	32	3
» » suinte	—	—	32	7	32	5	32	2
Agneaux : Australie lavées	32	3	32	9	32	7	32	4
» » suinte	—	—	32	7	32	5	32	2
Fibres et Locks : Australie lavées	32	3	32	9	32	7	32	4
» » scoured	32	2	32	8	32	6	32	3
» » suinte	—	—	32	7	32	5	32	2
Cap : snow white	32	1	32	6	32	4	32	1
» » country scoured	32	1	32	6	32	4	32	1

BOURSE COMMERCIALE DE PARIS

du jeudi 20 mars 1884

Bourse fermée à l'occasion de la Mi-Carême

MARCHÉS DE PARIS

PARIS, 19 mars.

Colza. — Les prix sont en baisse de 25 c. sur le rapproché, mais restent fermes sur le livrable éloigné.

Le disponible et le courant du mois se cèdent à 73 fr.

Le livrable en avril, offert à 72 50, n'a d'acheteurs qu'à 72 25.

Mai et juin sont cotés sans affaires de 73 à 72 25.

On fait des 4 mois de mai à 73 fr.

Les 4 derniers mois, demandés à 74 25, sont tenus à 74 50.

Coto établie à 12 h. 1/2 :

Disponible	72 ..	Mai et juin	72 75 73 ..
Mars	72 ..	4 de mai	73 .. ..
Avril	72 50 72 25	4 derniers	74 25 74 50

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

Lins. — Marché calme ; prix pour ainsi dire nominaux.

Disponible	53 25 53 ..	Mai et juin	55 .. .. ..
Mars	53 25 53 ..	4 de mai	56 .. .. ..
Avril	54 .. 53 50	4 derniers	57 .. 56 ..

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0).

Pétroles.—Cours aux 100 kilos.—Disp 52 .. à 53 .. — Livrable 52 .. à 53 .. — Essence de 700 à 710°, disp. 54 .. à 55.. — Idem livrable, 54 .. à 55 .. — On cote au détail, à l'hect. : Pétrole raffiné, disponible 42 .. à .. Livrable, 42 .. à .. ..

Lucéline prise à Paris. ou à Rouen.

Disponible	43 .. .. ..
Livrable	43 .. .. ..
Essence lavée disponible	39 .. .. ..
» livrable	39 .. .. ..

Suifs, 19 mars. — Suifs frais de Paris, 90 .. à .. .. Bœuf Plata 98 .. — Suif en branches, 67 50.

MARCHES DE LILLE

20 mars	HUILES l'hectolitre. Cours du jr	C pr.	GRAINES l'hectolitre.		TOURT les 100 kil.	
Colza	.. .. ..	77 ..	26 ..	.. ..	20 ..	20 50
Epurée	.. .. ..	83 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette b.g.	.. .. ..	.. ..	26 ..	29 ..	18 ..	.. ..
Lin de p